



SIMA Coise
1 passage du Cloître
42330 SAINT GALMIER
Tél. : 04 77 52 54 57

PLAN DE GESTION DU BASSIN DE LA COISE
Programme 2012 – B112
Arasement et dérasement de seuils

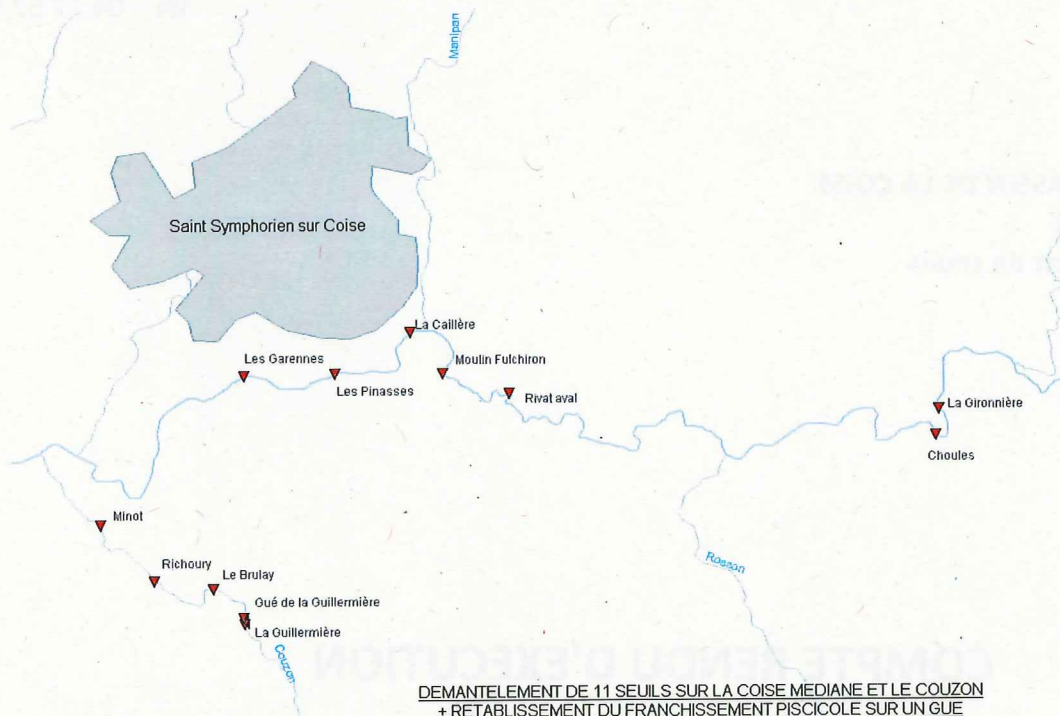
COMPTE RENDU D'EXECUTION

Suppression de seuils sur la Coise



6 décembre 2015

1. Localisation des travaux



2. Synthèse des travaux réalisés

La suppression de 11 seuils entre 2014 et 2015 sur la Coise et le Couzon a permis de rétablir la continuité écologique sur un linéaire cumulé de cours d'eau de 12,3 km :

Cours d'eau	ROE	Nom seuil	Type intervention	Linéaire décloisonné
La Coise	ROE34115	Seuil des Rivières	Arasement	2,95 km
	ROE34136	Seuil des Pinasses	Arasement	
	ROE35197	Seuil de la Caillère	Dérasement	
	ROE35199	Seuil du Moulin Fulchiron	Dérasement	
	ROE35202	Seuil du Rivat aval	Dérasement	
	ROE35209	Seuil de Choules	Dérasement	2,56 km
	ROE35214	Seuil de la Gironnière	Dérasement	
	ROE82549	Seuil de Richoury	Dérasement	
	ROE33797	Seuil du Brulay	Dérasement	
	ROE33811	Seuil de la Guillermière	Dérasement	

3. Déroulement des travaux

a. Travaux des équipes :

L'équipe environnement du SIMA Coise est intervenue une journée pour préparer l'accès aux différents chantiers : élagage, abattage d'arbres pour permettre le passage et l'intervention de la pelle mécanique.

b. Travaux entreprise TP :

- Démantèlement des ouvrages et repositionnement des blocs dans le cours d'eau grâce à une pelle mécanique ;
- Retrait et évacuation des matériaux tel que béton et ferrailage lorsqu'ils étaient présents (la majorité des ouvrages des ouvrages avaient été renforcés avec du béton armé).

c. Travaux forestiers :

Une entreprise forestière est intervenue pour abattre certains arbres se situant en amont des seuils. Effectivement, la suppression des seuils a entraîné l'abaissement du fond de la rivière et donc du niveau d'eau. Ainsi, des arbres se sont retrouvés perchés, les racines à nu et menaçant de tomber. Ils ont donc été abattus.

4. Période de réalisation des travaux

Le seuil des Garennes a été supprimé en avril 2014 et celui des Pinasses en septembre 2014.

L'ensemble des autres réalisations s'est déroulé en juillet 2015 pour les suppressions d'ouvrage et en décembre 2015 pour les abattages forestiers inhérents.

A noter : Des interventions de replantation de berge sont prévues pour cet hiver mais n'ont pas pu être réalisées à ce jour.

5. Photos des travaux



Suppression du seuil du Rivat
(Photos libres de droit)



Suppression du seuil de Choules
(Photos libres de droit)